

(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

# **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision : 28/09/2022

# 1. IDENTIFICATIONDE LA SUBSTANCE / DUMELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE.

## 1.1. Identificateur de produit.

Nom du produit : CHRISTMAS PUDDING

UFI: DN80-F0DK-T00A-VAFD

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

Ingrédient pour utilisation industrielle : composition parfumante (parfum)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise: LAB SAS

Adresse: 1 rue de la clef des champs

Ville: 68600 Volgelsheim

Pays: France

N° Tél. : +33 (0)3 89 22 77 65 Email : <u>office@labsys.fr</u>

# 1.4. Numéro d'appeld'urgence.

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (24h/24 7j/7)

# 2. IDENTIFICATIONDES DANGERS.

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Classification conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Classe/Cat. de danger	Phrases de danger	Codes de danger	Mentions de danger
Skin Irrit. 2	Corrosion/ Irritation cutanée, catégorie 2	H315	Provoque une irritationcutanée.
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Aquatic Chronic 3	Dangers pourle milieu aquatique -	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	Danger chronique, catégorie 3		néfastes à long terme.

# 2.2. Eléments d'étiquetage.

Etiquetage conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008



Mention de danger : Attention

Code de danger	Mentions de danger
H315	Provoque une irritationcutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Imprimé le 28/09/2022 [Page **1** / **9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

# **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision : 28/09/2022

Туре	Code	Conseils de prudence
Р	P264	Se laver les mains soigneusementaprès manipulation.
Р	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir dulieu de travail.
Р	P273	Éviter le rejetdans l'environnement.
Р	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protectiondes yeux/du
		visage.
- 1	P302+P352	En cas de contactavecla peau: laver abondamment à l'eau /
I	P305+P351+P338	En cas de contactavecles yeux: rincer avecprécaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enleverles lentilles de contact si la victime enporte et si elles peuventêtre facilementenlevées. Continuer à rincer
I	P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulterun médecin.
I	P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter unmédecin.
ı	P337+P313	Si l'irritationoculaire persiste: consulter un médecin.
I	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avantréutilisation.
E	P501	Éliminer le contenu/récipient dans ( conformément à la réglementation locale/régionale/nationale ou internationale)

P: Prévention I: Intervention S: Stockage E: Elimination

Substances induisant une classification
rans-2-hexenal
2,4-dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde
ıllyl cyclohexylpropionate
2,5-dimethyl-4-hydroxy-3-furanone (furaneol)
innamaldehyde
sobutyrate de 2-methyl-4-oxo-4h-piran-3-yl
diacetyl (2,3-butanedione)
soeugenol
eugenol
piperonal
oinenes (alpha+beta)
peta-pinene
d-limonene (r)-p-mentha-1,8-diene

# 2.3. Autres dangers.

Néant.

# 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

Dosage	Substances	N° CAS	N° EINECS /	N° Enregistrement	Classification Règlement
			N° ELINCS		(CE) 1272 /2008
9,03%	vanillin	121-33-5	204-465-2	01-2119516040-60-xxxx	Eye Irrit. 2, H319;
7,03%	ethyl vanillin	121-32-4	204-464-7	01-2119958961-24-xxxx	Eye Irrit. 2, H319;
4,87%	d-limonene (r)-p-mentha-1,8-diene	5989-27-5	227-813-5		Skin Sens. 1B, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Flam. Liq. 3, H226;
					Aquatic Chronic 3, H412;
					Aquatic Acute 1, H400;
					Asp. Tox. 1, H304;
2,00%	ethyl maltol	4940-11-8	225-582-5	01-2120758795-36-xxxx	Acute Tox. 4, H302;
2,00%	2-tert-butylcyclohexyl acetate	88-41-5	201-828-7	01-2119970713-33-xxxx	Aquatic Chronic 2, H411;
1,00%	piperonal	120-57-0	204-409-7	01-2119983608-21-xxxx	Skin Sens. 1B, H317;
					Repr. 2, H361;
1,00%	gamma-undecalactone	104-67-6	203-225-4	01-2119959333-34-xxxx	Aquatic Chronic 3, H412;
0,68%	cinnamaldehyde	104-55-2	203-213-9	01-2119935242-45-xxxx	Aquatic Chronic 3, H412;
					Skin Sens. 1A, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Eye Irrit. 2, H319;
					Acute Tox. 4, H312;
0,50%	delta-decalactone	705-86-2	211-889-1	01-2119947987-13-xxxx	Aquatic Chronic 2, H411;
0,50%	benzaldehyde	100-52-7	202-860-4	01-2119455540-44-xxxx	Skin Irrit. 2, H315;
					STOT SE 3, H335;
					Acute Tox. 4, H332;
					Acute Tox. 4, H302;
					Eye Irrit. 2, H319;
0,50%	isobutyrate de 2-methyl-4-oxo-4h-piran-3-yl	65416-14-0	265-755-2		Skin Sens. 1B, H317;

Imprimé le 28/09/2022 [Page **2** / **9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

# **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision : 28/09/2022

0,50%	diacetyl (2,3-butanedione)	431-03-8	207-069-8		STOT RE 2, H373;
0,3070	diacetyi (2,3-butanedione)	431-03-0	207-005-8		Skin Sens. 1, H317;
					1 ' '
					Skin Irrit. 2, H315;
					Flam. Liq. 2, H225;
					Eye Dam. 1, H318;
					Acute Tox. 4, H302;
0.000/		454.05.0	205 704 2		Acute Tox. 3, H331;
0,30%	dimethyl benzyl carbinyl acetate (alpha,alpha- dimethylphenethyl acetate)	151-05-3	205-781-3	01-2120258394-51-xxxx	Aquatic Chronic 3, H412; Skin Irrit. 2, H315;
0,30%	2,5-dimethyl-4-hydroxy-3-furanone (furaneol)	3658-77-3	222-908-8	01-2120754473-52-xxxx	Acute Tox. 4, H302;
					Eye Dam. 1, H318;
					Skin Corr. 1B, H314;
					Skin Sens. 1A, H317;
0,20%	eugenol	97-53-0	202-589-1	01-2119971802-33-xxxx	Skin Sens. 1B, H317;
0.000/	11.11	110.10.0	205 527 4		Eye Irrit. 2, H319;
0,20%	allyl heptanoate	142-19-8	205-527-1	01-2119488961-23-xxxx	Aquatic Chronic 3, H412;
					Aquatic Acute 1, H400;
					Acute Tox. 3, H301;
		<del> </del>			Acute Tox. 3, H311;
0,17%	alpha-pinene	80-56-8	201-291-9	01-2119519223-49-xxxx	Aquatic Chronic 1, H410;
					Aquatic Acute 1, H400;
					Skin Sens. 1B, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Flam. Liq. 3, H226;
					Acute Tox. 4, H302;
					Asp. Tox. 1, H304;
0,12%	myrcene	123-35-3	204-622-5	01-2119514321-56-xxxx	Aquatic Chronic 2, H411;
					Aquatic Acute 1, H400;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Flam. Liq. 3, H226;
					Eye Irrit. 2, H319;
					Asp. Tox. 1, H304;
0,10%	acetoin	513-86-0	208-174-1		Eye Dam. 1, H318;
					Flam. Liq. 3, H226;
					STOT RE 2, H373;
0,10%	beta-pinene	127-91-3	204-872-5	01-2119519230-54-xxxx	Aquatic Chronic 1, H410;
					Aquatic Acute 1, H400;
					Skin Sens. 1B, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Flam. Liq. 3, H226;
					Asp. Tox. 1, H304;
0,10%	2,4-dimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde	68039-49-6		01-2119982384-28-xxxx	Skin Irrit. 2, H315;
					Aquatic Chronic 2, H411;
	(Reaction mass of 2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	(EC-List: 943-728-2)			Skin Sens. 1B, H317;
	and 3,5-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde				
	)				
0,10%	allyl cyclohexylpropionate	2705-87-5	220-292-5	01-2119976355-27-xxxx	Aquatic Chronic 1, H410;
					Aquatic Acute 1, H400;
					Skin Sens. 1, H317;
					Acute Tox. 4, H332;
					Acute Tox. 4, H302;
					Acute Tox. 4, H312;
0,23%	hydrocarbon (terpenes / sesquiterpenes)				Asp. Tox. 1, H304;
		<u> </u>	•		

Substances classées SS 1/SS 1A/SS 1B comprises entre 0.1% et 0.01%

Dosage	Substances	N° CAS	N° EINECS / N° ELINCS	N° Enregistrement	Classification Règlement (CE) 1272 /2008
0,05%	isocyclocitral	1335-66-6	215-638-7		Skin Sens. 1B, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Aquatic Chronic 3, H412;
					Eye Irrit. 2, H319;
0,04%	linalool	78-70-6	201-134-4	01-2119474016-42-xxxx	Skin Sens. 1B, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Eye Irrit. 2, H319;
0,03%	l-b-bisabolene	495-61-4	610-461-5		Skin Sens. 1B, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Asp. Tox. 1, H304;
					Acute Tox. 4, H332;
					Aquatic Chronic 2, H411;
0,03%	hexanal	66-25-1	200-624-5	01-2119962890-29-xxxx	Skin Sens. 1, H317;
					Skin Irrit. 2, H315;
					Flam. Liq. 3, H226;
					Eye Irrit. 2, H319;
0,02%	beta-caryophyllene	87-44-5	201-746-1	01-2120745237-53-xxxx	Skin Sens. 1B, H317;
					Asp. Tox. 1, H304;

Imprimé le 28/09/2022 [Page **3 / 9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

## **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision: 28/09/2022

0,02%	delta-3-carene terpinolene geraniol	13466-78-9 586-62-9	236-719-3	01-2119520252-55-xxxx  01-2119982325-32-xxxx  01-2119552430-49-xxxx	Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1, H317; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 2, H411; Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 1, H410; Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1, H317;
,					Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318;
0,02%	alpha terpinene	99-86-5	202-795-1	01-2120766853-42-xxxx	Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Asp. Tox. 1, H304; Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319;
0,01%	eucalyptol	470-82-6	207-431-5	01-2119967772-24-xxxx	Skin Sens. 1B, H317; Flam. Liq. 3, H226;
0,01%	trans-2-hexenal	6728-26-3	229-778-1	01-2120770494-48-xxxx	Skin Sens. 1A, H317; Skin Irrit. 2, H315; Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Chronic 2, H411; Eye Irrit. 2, H319; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 3, H311;
0,01%	eugenyl acetate	93-28-7	202-235-6		Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317;
0,01%	citral	5392-40-5	226-394-6	01-2119462829-23-xxxx	Skin Sens. 1, H317; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319;
0,01%	3-methylcyclopentane-1,2-dione  (Methylcyclopentenolone; other CAS to consider = 81 -71-7 / EC 201-303-2)	765-70-8 (EC-List : -)		01-2120779409-38-xxxx	Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317; Eye Dam. 1, H318;
0,008%	isoeugenol (Specific concentration limit - ATP 13 - Reg 1272/2008 Skin. sens 1 - H317 = 0.01% EUH 208 = 0.001%)	97-54-1	202-590-7	01-2120223682-61-xxxx	Skin Sens. 1A, H317; STOT SE 3, H335; Acute Tox. 4, H312; Eye Irrit. 2, H319; Skin Irrit. 2, H315; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332;

Pour le texte complet des phrases H ou desclasses descatégories de danger mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## 4. PREMIERS SECOURS.

# 4.1. Description des premiers secours.

# En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation excessive, emmener la personne à l'air libre et la maintenir en position de repos. Consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et rincer abondamment au moins 20 minutes. Si une irri tation persiste, ou s i deslésions apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Si vous portez des lentillesde contact, retirez-les. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant une vingtaine de minutes. Si une irritation persiste, ou si des lésions apparaissent, consulter un médecin.

# En cas d'ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner à boire. Ne pas tenter de faire vomir et appeler un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés.

Néant

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Néant.

Imprimé le 28/09/2022 [Page **4 / 9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

#### **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision : 28/09/2022

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

## 5.1. Moyens d'extinction.

### Moyens d'extinction appropriés :

Extincteur de type poudre/mousse ou CO<sub>2</sub>. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés :

Ne pas diriger un jet d'eau directement sur le produit enflammé.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

La combustion libère du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de la fumée. L'exposition à des substancesproduites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

## 5.3. Conseils aux pompiers.

Prévenir l'échauffement des conteneurs à l'aide de rideaux d'eau.

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une combinaison prévue pour la lutte contre le feu.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSIONACCIDENTELLE.

#### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence.

Ne pas fumer. Ne pas exposer à une flamme ou à toute source potentielle d'ignition (par exemple équipement électrique). Eviter le contact avec la peau, ainsi que l'inhalation des vapeurs. Assurer une ventilation adéquate du lieu de travail.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Eviter tout rejet direct à l'égout, les eaux de surface et les eaux souterraines, ne pasfaire pénétrer dans les sols.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Absorber la matière avec des poudres ou granulésabsorbants inertes (sable...)

Les débordements importants doivent être absorbés par du sable ou une poudre inerte, puis détruits selon la réglementation en vigueur. Si des chiffons sont utilisés pour éponger, s'en débarrasser rapidement par incinération, car des cas d'auto-oxydation avec combustion spontanée sont connus.

Nettoyer la poudre avec un aspirateur. Laver avec de l'eau et un détergent.

El imination des gaz/fumées par projection d'eau.

# 6.4. Références et autres sections.

Pour le contrôle de l'exposition et les mesures de protection individuelles, voir le paragraphe 8.

Pour les considérations relatives à l'élimination des déchets, voir le paragraphe 13.

## 7. MANIPULATIONET STOCKAGE.

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants appropriés et des lunettes de protection. Assurer une ventilatio n adéquate des lieux de travail.

Suivre les règles d'hygiène appropriées : ne pas boire, manger ou fumer pendant la manipulation. Ne pas exposer à une flamme ou à toute source potentielle d'ignition.

# 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Stocker à température constante, dans un endroit frais, sec et aéré, à l'abri de la lumière, dans les récipients d'origine si possible, pleins et ferméshermétiquement. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

Une fois ouvert, tout container doit être précautionneusement refermé et positionné verticalement afin d'éviter tout renversement.

# 7.3. Utilisation finaleparticulière.

Parfum.

# 7.4. Conseils d'utilisation.

Homogénéiser avant utilisation.

# 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTIONINDIVIDUELLE.

Imprimé le 28/09/2022 [Page **5 / 9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

#### **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision : 28/09/2022

#### 8.1. Paramètres de contrôle.

Aucune information n'est disponible sur les Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP).

#### 8.2. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle.

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés:

La manipulation doit se faire à une température aussi basse que possible. Assurer une bonne aération des locaux.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

#### Protection respiratoire:

Eviter toute inhalation excessive des vapeurs. Si nécessaire porter un masque filtrant contre lesgaz. (EN14387 : 2004 + A1 : 2008)

#### Protection des yeux :

Utiliser des lunettesde protection, conformes à la norme EN166.

#### Protection de la peau :

Eviter le contact avec la peau. Utiliser desgants chimiorésistants, si nécessaire. Gants nitrile conformes à la norme EN374.

#### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Eviter tout rejet direct à l'égout, les eaux de surface et les eaux souterraines, ne pasfaire pénétrer dans les sols.

## 9. PROPRIETES PHYSIOUES ET CHIMIOUES.

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Aspect : liquide Couleur : jaune

Odeur : Lait - Fruitée - Alimentaire

pH : non approprié
Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : non déterminé
Propriétés explosives : pas explosif
Propriétés comburantes : non déterminé
Pression de vapeur : non déterminé
Densité 20°C (d20/4) : 1,0925 / 1,1125
Indice de réfraction à 20°C : 1,5070 / 1,5170

Point éclair : 83 °C

Viscosité : non déterminé

#### 9.2. Autres informations.

Néant.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE.

### 10.1. Réactivité.

Ne présente pasde ri sque de réactivité par lui-même ou en contact avec l'eau.

Eviter le contact avec les agents oxydants.

Pour toute utilisation en alcoolique, i l serait préférable d'utiliser une eau de pH légèrement acide (6-6,5).

# 10.2. Stabilité chimique.

Stable dans lesconditions ambiantes normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

# 10.4. Conditions à éviter.

Eviter les températures proches ou au dessus du point éclair. Ne pas chauffer les récipients fermés.

## 10.5. Matières incompatibles.

Maintenir éloigné tout agent oxydant ou matériau hautement alcalin ou acide.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux.

Pas de produits de décomposition dangereux connus dans les conditions de stockage recommandées.

Imprimé le 28/09/2022 [Page **6 / 9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

#### **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision : 28/09/2022

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

#### 11.1.1. Toxicité aiguë:

Cette information n'est pasdisponible.

#### 11.1.2. Irritation:

Cette information n'est pasdisponible.

#### 11.1.3. Sensibilisation:

Cette information n'est pasdisponible.

#### 11.1.4. Mutagénicité:

Cette information n'est pasdisponible.

Les produits de la parfumerie ne doivent en aucun cas être ingérés. Les tenir loin de toute nourriture et boisson.

# 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

#### 12.1. Toxicité.

Cette information n'est pasdisponible.

Pour toutes substances listéesau paragraphe 3 et classées EH A1 et/ou EH C1, les M FACTOR sont égaux à 1.

## 12.2. Persistance et dégradabilité.

Cette information n'est pasdisponible.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation.

Cette information n'est pasdisponible.

# 12.4. Mobilité dans le sol.

Cette information n'est pasdisponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Cette information n'est pasdisponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes.

Inconnu.

# 12.7. Classe de pollution des eaux

WGK:1

Sur la base desdonnées éco-toxicologiques disponibles, ce produit est classé selon les critères européens concernant la classification pour l'environnement des préparations.

# 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets.

#### Produit:

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agrée tout en respectant les p rescriptions réglementaires locales. Eviter l'élimination par l'égout et la dispersion dans l'environnement.

## **Emballages contaminés :**

Les emballages vides doivent être acheminésvers un site agrée pour le traitement desdéchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVESAUTRANSPORT.

Information	UN	Désignation officielle de transport	Classe	Groupe	info	Marine
réglementaire	Number			emballage		polluant
ADR	néant	néant				
IATA	néant	néant				
IMDG	néant	néant				

Imprimé le 28/09/2022 [Page **7** / **9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

# **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision : 28/09/2022

# 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

15.1. Réglementations/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Pas d'information pertinente à ce jour.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique.

Pas de donnéesdisponibles à ce jour.

# 16. AUTRES INFORMATIONS.

Texte complet desphrases de danger apparaissant au paragraphe 3 :

Classe/Cat. de danger	Phrases de danger
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pourle milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangers pourle milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangers pourle milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangers pourle milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Toxicité par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion/ Irritation cutanée, catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosion/ Irritation cutanée, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
STOT RE 2	Toxicité spécifique pourcertains organes cibles - Expositionrépétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Expositionunique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires

Texte complet desphrases **H** apparaissant au paragraphe 3 :

Codes	Mentions de danger
de danger	
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel encas d'ingestion et de pénétrationdans les voies respiratoires.
H311	Toxique parcontactcutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritationcutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique parinhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriterles voies respiratoires.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus <indiquer connu="" est="" l'effet="" s'il=""> <indiquer au="" autre="" conduit="" d'exposition="" danger.<="" estformellementprouvé="" la="" même="" ne="" qu'aucune="" s'il="" td="" voie=""></indiquer></indiquer>
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes < ou indiquertous les organes affectés, s'ils sont connus > à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée < indiquer la voie d'exposition >.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pourles organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Imprimé le 28/09/2022 [Page **8 / 9**]



(conformément au règlement CE N° 1907/2006 et ses modifications)

# **CHRISTMAS PUDDING**

Version n°: v9-CLP Date de révision: 28/09/2022

Remplace la version V8-CLP

Section 2 modifiée Section 3 modifiée

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Le but de cette Fiche de Données de Sécurité est de fournir des informations à l'utilisateur, pour lui permettre d'évaluer les ri sques pour la sécurité et la santé lors du transport, du stockage ou de l'utilisation du produit sur le lieu de travail. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usagesque celui pour lequel il est conçu.

Document généré informatiquement, valable sans signature.

Imprimé le 28/09/2022 [Page **9 / 9**]